

## Var - Aire toulonnaise

**Mobilisation.** Les agents du conseil général qui assurent quotidiennement le bon fonctionnement des collèges étaient en grève hier. Doléances et attentes.

# TOS ensemble... pour tenter de conquérir leurs droits

■ N'ayant obtenu que très peu d'avancées sur l'ensemble de leurs revendications, les TOS ont mis hier leurs menaces à exécution, entraînant de sérieuses perturbations dans les 70 collèges que compte le département. Avec pour nombre d'entre eux, entre autres, l'absence de restauration scolaire ce jour-là.

Pour mémoire, le syndicat CGT des personnels du conseil général du Var avait déposé le 23 avril dernier un préavis de grève – il prenait fin hier – concernant les agents de cette collectivité qui interviennent pour assurer le bon fonctionnement des collèges, assurant dans ces derniers l'entretien, la maintenance, l'accueil et la cuisine.

Les grévistes s'étaient donné rendez-vous en fin de matinée devant le conseil général du Var, où il leur a fallu négocier ferme pour franchir les portes. La grille avait été descendue pour prévenir leur arrivée.

« Ces agents ont intégré le Département en 2007 et encore aujourd'hui ils n'ont pas les mêmes droits de base que les autres agents de la collectivité, que ce soit pour les congés, les primes, les conditions de travail et le management », explique Anne Sylvie Berthet, la secrétaire générale du syndicat CGT de l'administration territoriale.

Une non-reconnaissance statutaire qui commence à peser sur les épaules de ces agents. D'autant qu'une première rencontre avec l'administration n'avait apporté aucune avancée notable pouvant leur faire espérer une amélioration prochaine.

« Face à cette absence de reconnaissance de leurs difficultés, de leur marginalisation et de leurs conditions de travail, les person-



« Le Conseil général ne nous traite pas comme les autres agents de la collectivité. » T.T.

nels TOS ont décidé de maintenir leur préavis de grève », explique la CGT.

« Nous ne pouvons assurer correctement nos missions », déclare Jean-Marie Mompert, agent d'entretien au collège de Saint-Maximin et responsable cégétiste. « Il n'y a plus de recrutement depuis 2009 », continue-t-il, en s'interrogeant sur le fonctionnement du futur collège de Carcès dans de telles conditions. Enfin... en s'interrogeant à moitié, puisqu'il y voit l'arrivée rampante d'un par-

tenariat public-privé.

Sur le suivi de cette journée d'action, le syndicaliste annonce 40% des établissements perturbés. Une mobilisation qui aurait, selon lui, pu être encore plus importante sans les craintes de représailles qui planaient sur une partie des personnels – bien sûr les plus précaires. « On a fait pression sur des contractuels pour qu'ils ne participent pas à cette grève... »

Plus bas dans l'atrium, les personnels grévistes encouragent leurs délégués syndicaux, pour

l'heure en pleines négociations, en scandant des « Tous ensemble !... »

« Plus on en fait, plus on nous en demande », se confie Cathy, agent d'entretien depuis 2001. Des conditions de travail « qui se sont sérieusement détériorées » confirme Sylvie à ses côtés.

« Les agents des collèges demandent à être traités comme les autres agents du conseil général, avec le même régime indemnitaire par exemple, les mêmes primes, les mêmes droits », conclut Nadine Bastie.